



Bibliothèque

Cécile vous informe des nouveaux horaires d'ouverture de la bibliothèque. A compter du 2 novembre 2015 la bibliothèque sera fermée le samedi après midi, en revanche, elle sera ouverte le vendredi après-midi de 17 h 00 à 18 h 30.

Nouveaux horaires :

- * Mercredi : 10 h-12 h 15 h-18 h 30
- * Vendredi: 17 h-18 h 30
- * Samedi: 10 h-12 h.

Tarifs d'inscription à la Bibliothèque :

Pour les habitants de Saint-Forget :

- Individuels : 7 euros
- Familles : 12 euros

Pour les personnes extérieures à Saint-Forget :

- Individuels : 10 euros
- Familles : 17 euros

Journées du patrimoine 19 20 septembre 2015

Les Journées du Patrimoine 2015, visites commentées de l'église et ses fresques. (environ 40 visiteurs le samedi et 100 visiteurs le dimanche).



Quel bonheur de faire partager notre passion et ainsi de faire revivre pour quelques heures ce lieu émouvant.

La représentation énigmatique du Connétable de Bourbon, parjure à son roi, a déclenché cette véritable enquête policière révélant la date de réalisation des Fresques et de son célèbre peintre. Parcourir quelques personnages clefs et décrire là un détail du vêtement d'une soeur professe, là la chevelure défaits d'une duchesse, resserrant à chaque fois avec plus de précision la période probable, pour finir par le décryptage de la signature.

Au-delà de la description de ces magnifiques Fresques restaurées, c'est aussi rappeler l'intense aventure humaine chargée d'émotions que nous avons vécue. Evoquer l'exceptionnel, humainement et professionnellement, restaurateur Roger Carli, puis expliquer la démarche mathématique des fabuleuses recherches historiques de Claude Pigot. Retracer enfin la genèse de l'inauguration et de l'exposition des Fresques en 2010, en rappelant aussi celle dont ce fut l'œuvre et qui repose non loin.

L'église de Saint Forget, c'est aussi mentionner son célèbre jeune paroissien Cyrano de Bergerac et de citer une grande intellectuelle, Madame de Waru, réhabilitée par Michel Charon.

Merci à tous ceux avec qui nous avons partagé ces instants lumineux.

Jacques Adam

Elections régionales

Les élections régionales se dérouleront le dimanche 6 décembre et le dimanche 13 décembre 2015.

Le bureau de vote, situé à la Mairie, sera ouvert de 8h00 à 20h00.

SIEED : déchets verts

Le dernier ramassage des déchets verts aura lieu le lundi 7 décembre 2015.

Journée défense citoyenneté (JDC)

Une application mobile existe et permet pour les jeunes convoqués:

- ◆ Géo-localiser les sites de JDC via Google Map, préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet;
- ◆ Retrouver toutes les informations pratiques sur la JDC et son déroulement (adresse, horaires, pièces à fournir, programme de la journée...);
- ◆ Prendre contact plus facilement avec les Centres du service national afin de modifier une date de convocation, faire prendre en compte des situations de handicap...;
- ◆ Obtenir plus d'informations sur les opportunités de carrières au sein des armées et de la gendarmerie, sur le service civique ou les missions locales.

Ruralité

Le Conseil départemental lance une large consultation sur la ruralité dans les Yvelines :

Qu'est-ce vivre en territoire rural aujourd'hui ?

Quelles sont les attentes spécifiques des communes et de leurs habitants ?

Quelles solutions adaptées proposer ?

Cette démarche d'écoute et de dialogue permettra de définir les grands principes d'une nouvelle politique en faveur de ces territoires pour les années à venir.

5 réunions publiques sont prévues dont les plus proches:

-> Vendredi 6 novembre à 20 h - Rambouillet Hippodrome - Rue du Petit-Gril

-> Jeudi 12 novembre à 20 h - Lévis-Saint-Nom Centre polyvalent d'Yvette - Route de l'Yvette.

Plus d'informations sur l'agenda et la démarche sur: « yvelines.fr/assises-ruralite/ »

Commémoration

La commémoration de l'armistice de 1918 aura lieu le mardi 11 novembre 2015 à 9 h 15 aux monuments aux morts du cimetière de Saint-Forget.



Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h

Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »



OCTOBRE 2015

Le Ferréolien

Bulletin municipal de Saint-Forget

Le mot du Maire

Les vacances ne sont plus que des souvenirs, la rentrée est déjà loin et nous commençons à nous projeter vers la fin de l'année.

Heureusement la météo très clémente de ce début d'automne permet encore de profiter des activités extérieures.

Nouvelles de la rue de la Mairie : lors de la réunion d'expertise du 29 avril 2015 l'expert a demandé des travaux d'urgence.

Ces travaux consistent en l'arasement du mur jusqu'au niveau de la rue et la mise en place de barrières de sécurité. Ils permettent de diminuer le poids du mur et ainsi de réduire le risque de déversement de celui-ci.

Les délais de procédure judiciaire et administrative font que les travaux commenceront dans les prochains jours.

Le rapport d'expertise définitif devrait être remis au juge avant la fin de l'année 2015.

En parallèle la commune avec les services de l'Etat va mettre en place une signalisation afin d'améliorer la sécurité des riverains qui sont obligés de sortir de la rue de la Mairie côté 17 tournants.

La baisse des dotations de l'Etat nous oblige à une gestion rigoureuse de nos finances. Chacun de nous en est conscient et grâce à la responsabilité de chacun nous arriverons à maintenir un excédent de fonctionnement sur le budget 2015.

L'intercommunalité ne permet pas de compenser ces baisses mais les transferts de compétences commencent à avoir des implications concrètes (liaisons douces, manifestations culturelles etc).

Avec une stabilité du périmètre nous pourrions arriver à plus de mutualisation des compétences et donc générer des économies d'échelle significatives.

Vous trouverez dans ce Ferréolien les informations sur la modification simplifiée du PLU approuvée par le Conseil Municipal et mise en œuvre par le cabinet Synthèse.

Plusieurs manifestations sont prévues d'ici la fin de l'année pour se rencontrer, mais d'ores et déjà je vous donne rendez vous le dimanche 10 janvier 2016 11h00 à la salle communale pour les vœux du maire.

Votre Maire
JL JANNIN

C.C.A.S. : Centre Communal d'Action Sociale.

Accueil périscolaire et TAP (Temps Activités Partagé)

Comme l'année scolaire précédente le C.C.A.S. participera aux frais de cantine et d'accueil périscolaire en fonction du quotient familial.

Afin que nous puissions effectuer les remboursements vous devez nous faire parvenir avec votre première facture acquittée les documents nécessaires au calcul du quotient familial (avis d'imposition 2015 sur le revenu 2014 pour l'ensemble du foyer) ainsi qu'un relevé d'identité bancaire.

Pour les familles qui bénéficiaient de cette participation au cours de l'année scolaire

2014/2015 leurs dernières factures doivent parvenir en mairie au plus tard le 30 octobre 2015.



Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h

Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »

Travaux

Rue des Grands Prés hameau du Mesnil Sevin

Des travaux d'enfouissement du réseau ERDF ont lieu entre Le Mesnil Saint Denis et Le Mesnil Sevin rue des Grands Prés. Ils s'arrêteront face au n° 27. Durant ces travaux la circulation est alternée dans cette rue pour une durée prévisionnelle de 2 semaines.

Les bus continueront à circuler normalement.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Des travaux communaux sont également prévus pour la remise en état de la partie de rue affaissée près du ralentisseur face au n°25.



Cimetière de Saint-Forget

Depuis un certain temps la commune projetait d'installer un columbarium dans le cimetière de Saint-Forget. C'est aujourd'hui une réalité et après la phase de consultation les travaux commenceront durant le mois de novembre 2015.

Il sera installé sur la dalle béton prévue à cet effet dans le nouveau cimetière et est constitué de 2 fois 3 cases.

Il est également prévu d'installer 4 cavurnes le long de cette dalle.

Pour répondre à la réglementation, les travaux du cimetière comprendront également la remise en état du caveau provisoire.

Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme de notre commune a été approuvé le 26 septembre 2013.

Depuis sa mise en application 9 autorisations d'urbanisme ont été accordées par Monsieur le maire dont 3 pour des constructions neuves rue de la Motte, 5 pour des extensions de maisons individuelles rue des Grands Prés, allée des Aïrs, rue de la Mairie et à la Grand Maison et 1 pour une extension de bâtiment agricole à la Grand Maison.

L'instruction de ces permis par les services instructeurs de la DDT et les questions posées par les futurs demandeurs d'autorisation d'urbanisme à la commission urbanisme ont fait apparaître un certain nombre de points à clarifier et /ou à modifier au niveau du règlement du PLU.

En conséquence et après des études approfondies, le Conseil municipal a décidé par délibération du 27 juillet 2015 de lancer une procédure de modification simplifiée.

Les motifs de cette modification simplifiée portent notamment sur le point suivant :

- suppression dans les règlements de zones des articles 5 (surface minimale des terrains) et 14 (Coefficient d'Occupation des Sols) à l'issue de la promulgation de la loi ALUR en mars 2014

Il s'agit également de préciser, compléter ou clarifier la rédaction de quelques articles techniques du règlement, notamment :

- dans la zone UG:

- ◆ l'emprise au sol (article 9) sera complétée par une disposition particulière pour les constructions existantes;
- ◆ l'article 10 (hauteur des constructions) sera modifié afin de préciser les hauteurs à l'égout du toit et au faîtage ;
- ◆ l'article 11 sera complété par des dispositions particulières concernant la pente de toiture des bâtiments existants.

- dans la zone agricole (zone A):

- ◆ une clarification sera apportée sur la constructibilité des exploitations de même qu'une précision sur la hauteur maximum des constructions à usage d'habitation par rapport à l'égout du toit et au faîtage.
- ◆ une définition des vérandas sera jointe à l'annexe du règlement.

Le projet de modification simplifiée et un registre destiné à recueillir les observations du public seront mis à disposition en mairie du 5 octobre 2015 au 6 novembre 2015.



Etat civil

Mariages :

Naissance:

Bienvenue à Suzane, Marie France, Myriam YVON CRESTEY née le 5 septembre 2015.

◆ Le 4 juillet 2015 se sont unis à la mairie de Saint-Forget :

Danielle Hauret et Jean-Luc BORISSOF

◆ Le 5 Septembre 2015 se sont unis à la Mairie de Saint-Forget

Audrey Lallier et Charles-Etienne FRANSCSCHINI

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Liste électorale

Date limite des inscriptions sur les listes électorales:

31 décembre 2015.

Permanence en Mairie

10h à 12h le jeudi 31 décembre 2015.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h

Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »

FOYER RURAL ET ANIMATIONS MUNICIPALES

Trail des lavoirs:

Le dimanche 7 juin se déroulait la course à pieds « Le Trail des Lavoirs ».

Cette course traverse la vallée de Chevreuse en empruntant des chemins où se trouvent des lavoirs.

Les coureurs avaient le choix entre deux distances : 28 km ou 45 km (quel courage !). Le parcours avait un passage à St-Forget hameau du Mesnil Sevin où était installé un ravitaillement très important pour les coureurs. Ensuite ils rejoignaient le lavoir de la Sources aux fées situé sur la commune de St Forget avant de continuer vers d'autres lavoirs .

Les coureurs ont apprécié le dévouement et la bonne humeur des Ferréoliens, bénévoles, placés aux intersections pour leur permettre de traverser en toute sécurité et au point de ravitaillement pour reprendre des forces.

Merci aux bénévoles qui ont gentiment participé à l'organisation de cette manifestation et rendez-vous l'année prochaine.



Fête de la musique

Ah, quel beau cru, cette année, la fête de la musique ! Il y avait de quoi battre en brèche, la superstition maléfique du 13. Car ce jour là, le soleil qui nous avait tant boudé les jours précédents, brillait, le vent violent, n'était plus que zéphyr.

Les quelques 25 bénévoles se mirent à la tâche, dans une joyeuse solidarité, dès vendredi soir.

Le samedi 13 juin, les groupes musicaux ont rivalisé de brio. Nous avons successivement entendu : l'harmonie de Levis Saint Nom, la fidèle qui entama gaiment la soirée, puis Patrick Préjean Paul Massiani et ses amis, ont porté haut les couleurs de St Forget, déchaînant des applaudissements bien mérités. Nous avons apprécié LE BLUES limited et enfin, pour clore la soirée, le 667, nous a fait danser jusqu'à l'aube. Le groupe de Country, dirigé par Christine a mis une ambiance western bien sympathique et a été applaudi à l'aune de son talent. Que dire du feu d'artifice, mis en musique par Michel Charron ? Un régal pour les yeux et les oreilles j'ai entendu des étrangers au village, médusés, en faire les plus grands compliments. Le repas fait par Sylvie et Pascale fut copieux et si convivial.

J'aimerais attirer votre attention sur la solidarité de tous les bénévoles, à la tâche depuis le vendredi soir, puis le samedi dès potron-minet et qui ont travaillé dur jusqu'au dimanche après-midi (démontage, nettoyage, vaisselle) pour que cette fête existe.

Pensez donc, 171 commensaux à asseoir, éclairer, nourrir, divertir, ce n'est pas une mince affaire.

Merci à eux, merci pour tout. Que notre petit village a donc de la ressource et du talent et combien, il fait bon y vivre.

Tinou Wansard



A vos agendas

Samedi 7 novembre : chasse au trésor d'halloween

Rendez-vous à 14h 30 à la salle communale du Mesnil Sevin pour une « chasse au trésor » dans les rues du Mesnil Sevin suivi d'un goûter et d'une lecture de contes à la bibliothèque.

...Sans oublier les déguisements.



Vendredi 20 novembre : soirée beaujolais.

Rendez-vous à 19h salle communale du Mesnil Sevin.

Le vin et le pain sont offerts par le foyer rural et chaque participant prévoit un peu de charcuterie, fromage ou autre pour partager un moment de convivialité...

...Nous vous attendons très nombreux.



Samedi 5 et dimanche 6 décembre : Hobbies de Saint Forget

Cette manifestation se déroulera dans la salle communale et la salle des associations du Mesnil Sevin les 5 décembre et 6 décembre, de 9H00 à 19H00.

Cette manifestation, gratuite et ouverte à tous, a pour but de présenter talents, loisirs, passions, collections des habitantes et habitants de Saint-Forget.

Une nouvelle occasion de se découvrir autrement et d'échanger autour des passions de chacun.

Dimanche 29 novembre : repas de l'amitié.

Pour les habitants de plus de 60 ans notez cette date. Une invitation personnelle vous parviendra dans les prochains jours.

Cette année nous jouons la carte de la continuité car le repas se déroulera à l'Orangerie du château de Mauvières où Monsieur De Bryas nous fait l'honneur de nous recevoir.

Samedi 28 novembre : Noël des enfants.

Rendez vous à 17h salle communale du Mesnil Sevin pour un spectacle, la distribution des cadeaux par le Père Noël et le goûter. N'oubliez pas de remplir et de renvoyer en mairie le bulletin d'inscription afin que le Père Noël puisse remplir correctement sa hotte.



Ces deux dates ont dû être avancées en raison des élections régionales sur deux dimanches du mois de décembre.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h

Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »